

Notice de montage

Seculine® Vario, type 5

Protection contre les chutes de toit plat selon la norme EN 795:2012 type A et CEN/TS 16415: 2013 type A.

Construction d'ancrage / point de fixation de l'équipement de protection individuelle contre les chutes

avec vis à bois sur coffrage en bois et coffrage en OSB

REMARQUES PRELIMINAIRES

Avant l'installation du potelet **Seculine® Vario**, vérifier la capacité de charge du toit. Les dispositions techniques en matière de construction doivent être respectées. Jusqu'à 10,5 kN de charge (selon la version) peuvent se produire sur la tête du potelet **Seculine® Vario**.

Attention !

Le potelet **Seculine® Vario** ne doit pas être utilisé comme œillet de transport ou comme point d'ancrage de charges. Utiliser exclusivement des pièces d'origine du système **Seculine® Vario**. Faire effectuer le montage uniquement par du personnel qualifié. La présente notice de montage doit être lue et comprise.

Conformément à la norme DGUV 201-056 (assurance accidents légale allemande) et la norme DIN EN 795, 10/2012, une documentation concernant le montage doit être établie. Pour ce faire, il est nécessaire d'apposer avant l'implantation sur le toit un numéro séquentiel sur chaque potelet **Seculine® Vario** installé et de documenter avec des photographies. Les photos doivent pouvoir être clairement associées au point d'ancrage. À cet égard, l'exécution professionnelle de la fixation en particulier doit être visible. La documentation complète doit être remise au maître d'ouvrage à la réception des travaux. Elle fait partie intégrante de la réception des travaux et du contrôle ultérieur régulier réalisé par un expert.

Pour ce faire, notre application APP (<http://app.secupohl.com>) un outil pratique, est disponible.

MONTAGE

- en cas d'utilisation avec corde **Secu** (corde en fibres synthétiques) : min. 2,5 m du bord de l'ouvrage / max. 7,5 entre les potelets
 - en cas d'utilisation avec un câble en acier inoxydable : max. 10,0 m entre les potelets
1. Enficher par le bas les vis à tête hexagonale M8x25 avec rondelle fournies dans les trous préperçés de la plaque en acier.
 2. Positionner le potelet Vario avec socle sur les boulons filetés.
 3. Enficher la rondelle en aluminium 6 mm, la rondelle Grower et les écrous fournis et visser solidement. Couple 16 Nm. Utiliser une clé dynamométrique.
 4. Placer l'assemblage sur le coffrage en bois. Pour cela, veiller à ce que l'écartement des rangées de trous par rapport aux joints des planches soit identique.
 5. Visser les 32 vis à bois fournies avec une visseuse électrique et un foret TX30 au travers des trous préparés de la plaque d'acier dans le coffrage en bois.
 6. Raccorder l'ensemble des couches de toit conformément aux règles techniques
 7. Monter les composants **Seculine® Vario** conformément à la notice de montage séparée.

Prérequis

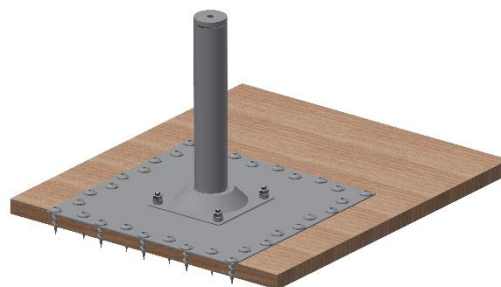
- Dimension des planches coffrage en bois :
ép_{min}=24 mm, l_{min}=95 mm
- Masse volumique du bois : ρ_{min}=456 kg/m³
- OSB/3 + OSB/ 4 ép_{min}=28mm
- Entraxe de pannes/dimension de travée :
min. 700 mm, max. 1000 mm

Les planches du coffrage doivent être fixées, en fonction de la largeur [l] avec minimum :

- 2 vis pour l= 70 mm à 100 mm
- 3 vis pour l= 100 mm à 160 mm
- 4 vis pour l= 160 mm à 240 mm

de chaque côté.

Respecter les prescriptions de l'abZ (homologation



Aucun droit ne peut découler de l'application des détails et de toutes les indications, dans la mesure où nous ne connaissons pas les conditions respectives sur site (s'applique à tous les types). Sous réserve de modifications techniques. Les notices de montage de date antérieure perdent leur validité. La vérification et la clarification de la possibilité d'installer le produit dans le pays de livraison correspondant reviennent à l'entreprise de montage, avant son implantation.